L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLES-ORLEANS
DIMANCHE, 5 MARS 1893.

PETITES ANNONCES

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et soupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—4lm.

DEMANDES.

ON demande.—Une bonne expérimentée pour garder des enfants. Références exigées. Doit comprendre l'anglais. 5 mars—1f

ON demande—Bonne (française) digne de confiance, pour garder des enfants. S'adresser No 378 Prytania st. 5 mars—1f

UN couple désire louer quelques chambres non garnies pour un petit ménage, dans un bon voisinage. S'adresser par lettre à la boîte 1731 à la Poste. 4 mars—2f

ON demande à louer une maison basse bien située ayant hall, 6 chambres, cuisine et chambre à domestique. S'adresser P. O. Boîte 523 Poste. 3 mars—7f

ON demande à acheter un cottage contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St Philippe et Bourbon. 12 fév—1m

A VENDRE.

A VENDRE.—Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille, sit ée Rue St Philippe entre Bourbon et Dauphine. Très bel cour, jardin, écurie et arbres fruitiers. Le gaz dans toute la maison. S'adresser sur les lieux. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de M. C. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,088—Division E—Il est connu que John B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire de la succession de feu R. C. Camp décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
4mars—4 8 13 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Urania Roth, en vente décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 38,277—Division A—Attendu que Jeremiah J. Roth a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Francis J. Roth et Mme Mary Urania Roth, en vente décédée, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
3 mars—3 7 12 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Marie Lamnet, veuve de Bernard Layan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 37 819—Division I—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par P. Nunez Olivier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
2 mars—3 7 12 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Josephine Sionin, née Léon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,088—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Hainin Delaleane, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
28fév—28 mars 4 9 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de William Rhems.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,265—Division B—Attendu que Emile Garnier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Rhems décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
28 fév—4 9 mars A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession d'Alfred Goldthwaite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 35 254.—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gerard Lafayette testamentaire dudit de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
3 mars—3 7 12 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de Pierre Maspero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 13,412—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Vibert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
28 fév—28—mars 4 9 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de Morris Schokat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,536—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Vibert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
28 fév—28—mars 4 9 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Maria Lamnet, veuve de Bernard Layan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 37 819—Division I—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par P. Nunez Olivier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
22 fév—22 26—mars 3 A. V. PLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Josephine Sionin, née Léon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,088—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Hainin Delaleane, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
28fév—28 mars 4 9 A. V. PLOTTE, Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 4 MARS—CLASSE No 152
Tirage de 4 heures P. M.
49 5 76 11 29 33 28 24 44 8 10 36 20 —
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 4 mars 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de nous tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
Plus d'Un Quart de Million Distribué.
LA S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa Franchise a été renouvelée par la Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à nombres simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Incomparable depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :
Nous donnons, par les présentes, que nous résidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ses ordres, se font en toute équité, et que la Compagnie jouit du plus grand bénéfice de notre bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces de ce certificat, auquel nous joignons ici notre signature.
G. T. Beauregard
Jos. Emilé Rest
LOUISIANE
Tirage mensuel de $75,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS
1 Lot de... $75,000, soit $75,000
1 Lot de... 20,000,... 20,000
1 Lot de... 10,000,... 10,000
1 Lot de... 5,000,... 5,000
2 Lots de... 2,500,... 5,000
5 Lots de... 1,000,... 5,000
95 Lots de... 300,... 28,500
100 Lots de... 200,... 20,000
300 Lots de... 100,... 30,000
300 Lots de... 60,... 18,000
500 Lots de... 40,... 20,000
PRIX D'APPROXIMATION
100 Lots de $100, soit... $10,000
100 Lots de... 60,... 6,000
100 Lots de... 40,... 4,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $20, soit... $19,980
999 Lots de $20,... 19,980
3,434 Lots se montant à... $265,460
PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.
Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.
TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lequel ne nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les Frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE 2 ET 5$ envoyés à nos correspondants.
Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.
Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mâle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à son correspondante et pour envoyer les lists de lots.
Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.
ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, est, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitutionnelle et sentirait inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.
En échelant un lot et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que ce Lot tiré à son nom soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. RAMI et W. L. CARELL, ayant assez la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer à importe quel lot présenté à leurs comptoirs.
Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes de vendre les billets de loterie que les vendeurs requièrent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se MÉFIER de laisser pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ce qui devrait n'être vendu le même jour qu'après.
Nous soussignés Banques et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
H. W. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank
GEORGE K. PRESTON, Président.
ANDREW STEWART, Vice Président.
CHAS. ALFREY, Caissier.
P. L. GIRAULT, Assistant-Caissier.
2 jan—3f
MUNN & CO. PATENTS NEW YORK 1846
After Forty years of experience in the prosecution of more than Five Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the firm of Munn & Co. continues to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled, and their facilities are unsurpassed.
A pamphlet containing full directions for obtaining patents, sent free. Correspondence strictly confidential. Models should be sent if practicable; if not, send drawing and description. We make a specialty of obtaining patents on Inventions that have been rejected in other hands. Advice by mail FREE. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest circulation and by far the most influential weekly newspaper devoted to science, patents, and the interests of inventors. Send specimen copy (free). Advantages of such a notice every patentee should know.
The large and splendidly illustrated newspaper, published WEEKLY at $3.20 a year, and is admitted to be the best paper of its kind in the world, contains the latest engineering works, and the discoveries of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patents granted, with a brief description of each patent issued. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.
If you have an invention to patent write to MUNN & CO., Office of the Scientific American, Broadway, New York.
Address, MUNN & CO., Office of the Scientific American, Broadway, New York.
LE BON COIN ou il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE
Au tirage du 7 février, 74 lots gagnants y ont été vendus.
R. J. ADAMS,
Coin Bay rue Camp et Girod,
Nlle Orléans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison, etc.

John W. Price vs. Mme Mary A. Duffel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,900.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, dans la Cinquième District de cette ville faisant partie de l'ancienne habitation de David Olivier, dans l'ilet numéro deux, borné par les rues Maxant, Moreau, maintenant Chartres, Barthélemy et le Chemin Public, maintenant North Peters, sur un plan de cette partie du dit faubourg, dressé par B. Buisson, voyer, le 20 mai 1823, et déposé au bureau de Octave de Armas, ex notaire public, la dite portion de terre a été divisée du dit lots, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, sur un plan dressé par O. Gitoux et A. Castaing, le 13 novembre 1850, et annexé à un acte passé pardevant Ad. Boudousquié, ex notaire public, le 30 décembre 1850, lesdits lots ayant les dimensions suivantes: A savoir, les dits numéros 1, 2, 3 et 4 ayant chacun trente pieds de face à la rue Moreau, maintenant Chartres, sur quatre-vingt-douze pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot numéro 5 ayant la figure de trapèze, entre rues Maxant et Moreau, maintenant Chartres, quatre-vingt-dix pieds de profondeur; le lot numéro 6, ayant quinze pieds de face à la rue Moreau, maintenant Chartres, quatre-vingt-dix pieds de profondeur par deux pieds de large, le dit lot du lot numéro 4, trente-deux pieds de profondeur sur la ligne opposée, de la le dit lot s'étendant en largeur de deux pieds à trois pieds de seconde profondeur de cinquante huit pieds et trente pieds de large dans le fond.

Le lot numéro 7 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds trente-cinq pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro 6, quatre-vingt-dix pieds de profondeur de la ligne qui le divise du lot numéro 8, ayant trente pieds de large dans le fond.

Le lot numéro 8 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt-douze pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro sept, quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro neuf et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro neuf ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro neuf, cent et trois pieds onze pouces de profondeur et face à la rue Maxant et trente pieds de large dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et dépendances.

Ensemble avec cent actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire à la réclamation du plaignant soit la somme de Dix huit cents dollars et dépens, et ainsi suivant, à savoir:

Le lot numéro un pour payer la réclamation du plaignant, garantie par hypothèque sur la propriété de $144 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels consécutifs du 6 216 chacun, à partir de chaque 1er décembre depuis 1881, jusqu'à 1889 inclusivement quand les dits appels sont devenus dûs.

Les lots Nos 2, 3 et 4 pour payer la réclamation du plaignant garantie par hypothèque sur la propriété de $108 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels consécutifs de $12 chacun, à partir du 1er décembre 1881 à 1889 inclusivement lorsque les dits appels sont devenus dûs, ensemble $324 avec intérêt sur les dits lots 2, 3 et 4.

Le lot No 5 pour payer la réclamation du plaignant de $72 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels de contributions de $8 chacun, à partir du 1er décembre 1881 à 1889 inclusivement, ensemble $576 avec intérêt sur les dits appels seront devenus dûs.

Les lots Nos 6, 7, et 8 pour payer la réclamation du plaignant de $234 à chacun des dits lots avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions consécutives de $26 chacun à partir de chaque 1er décembre de 1881 à 1889 inclusivement lorsque les dits appel sont devenus dûs et ensemble à $936 avec intérêt sur les dits lots 6, 7, 8 et 9.

Le lot No 10 pour payer la réclamation du plaignant de $72 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels de contributions de $8 chacun à partir du 1er décembre 1881 à 1889 inclusivement, lorsque les dits appels sont devenus dûs. Et aussi du comptant pour payer les frais et charges de procès et vente et les taxes dûes sur la dite propriété, l'acquéreur payant de chaque lot au-dessus en outre le rendu de la dette du stock hypothéqué due, à savoir:

Sur le lot No 1 la somme de $576; sur les lots Nos 2, 3 et 4 la somme de $432 sur chaque lot s'élevant à $1,296; sur le lot No 5 la somme de $288; sur les lots 6, 7, 8 et 9 la somme de $936 sur chaque lot, s'élevant à $3,744; et sur le lot No 10 a somme de $1,296.

Les dites dettes hypothécaires devant être mesurées étant cette portion du stock hypothéqué sur les dits lots, sujette à être demandée sous la charte et règlements de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et l'acquéreur en outre assumera au solde des dits lots toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

VICTOR MAUBERRET,
17 fév—17 24—3 10 17 22 mars Shérif Civil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Pierre Sénac vs. Wilson Davenport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,964—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain de terre, situé dans la Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par la lettre K, sur le vieux plan de West Point, maintenant désigné par le numéro 90, sur le nouveau plan, bornée par les rues Perrot, Lyons, Bordeaux et le Bayou Mississippi, les dits lots sont désignés comme suit, savoir: Trois lots par les numéros six, sept et huit situant un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1894 et déposé à l'étude de E. R. Kenny, ancien notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front, une même façade sur le bayou et une profondeur de cent cinquante pieds, plus ou moins.

Les deux autres lots sont désignés par les Nos 9 et 10, suivant un plan fait par le même voyer le 15 janvier 1846, déposé en l'étude de T. Germain, notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front, une même largeur et façade au fleuve sur cent soixante pieds de profondeur. Le lot No 10 forme le coin des rues Front et Perrot, le tout sur lesquels cain, ensemble avec toutes les accessoires et alluvions qui pourront se former sur la rive du fleuve. Les lots 9 et 10 faisant acquis par Jean Courrège par achat de Bernard Lavigne et François Lefort, son épouse, par acte passé pardevant F. C. Cavillier, notaire, daté le 3 décembre 1868, enregistré dans le livre No 7 folio 315.

Les lots 6, 7 et 8 furent achetés par Jean Courrège par achat de Usher P. Bonney par acte passé pardevant Jean Ducros, notaire, et dûment enregistré dans le livre No 7 folio 117.

Et le tout des 2 ces propriétés fut vendu par le dit Jean Courrège sus défendeur si-dessus, d'après un acte passé pardevant Pierre Gondmagère, notaire, le 20 septembre 1886. (Titre enregistré dans le livre 126 folio 283.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
17 fév—17 24—3 10 17 22 mars Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,971.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonloulse, Annonciation, Calliope et Poydras, ledit lot mesurant 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Annonciation, 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Calliope et mesurant 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant marqué du numéro 15 de la vente de Bernard Lavigne et Jean Courrège, en vertu de l'acte de vente passé pardevant Jean Ducros, notaire, le 3 mars 1893.

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le dit District de cette ville, désigné par le No 5, maintenant numéroté par les rues Dumaine, Rue Bruxelles et Burgundy, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de choix dans le Second District,

No 34 rue de Chartres, entre Dauphine et Bienville,

Magnasin élégant en briques à trois étages, occupé par Adam J. Zang, Esq., loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois.

No 32 rue de Chartres, entre Dauphine et Bienville,

Quartiers et Hôpital, une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 14, 16, 18 rue Trémé, entre Canal et Douane, une bâtisse à un étage et mansarde, divisée en trois corps de logis.

Succession de Mme E Brandegee.

No 37,991—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division I.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, excavateur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Monsieur de rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Carondelet et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1893, il sera vendu:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Madison, Newton, Delachaise et Carondelet, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Madison sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces et 2 lignes, ledit lot étant marqué du numéro 20 de la vente de Jean Mazant, en vertu d'un acte passé pardevant Théodore Cotsoulis, notaire public, le 25 décembre 1892.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant G. C. Préaux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES À DEUX ETAGES CONFORTABLE,

No 269 1/2 rue Tchoupitoulas, entre les rues Calliope et Poeyfarre.

Succession de George Hunter et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 36,545.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, 177 rue Commune.—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans la Première District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarre, ledit ilet marqué du numéro deux, ledit lot mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas la même largeur dans le fond, et 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent ou peuvent être réputés comme avec d'autres lots de terre, ensemble avec le droit de passage sur le lot de terre sur la rue Calliope et une largeur de 3 pouces de longueur sur 15 pieds de profondeur, ledit droit de passage étant fixé par le lot No 15, et de 3 pieds 4 pouces de largeur, ledit droit de passage étant fixé par le lot No 8, comme il appert par le dit plan, ainsi qu'il plus amplement démontré par le même plan après réformation du parcellement ci-après.

Conditions.—Comptant, 20 pour cent du montant devra être déposé au moment de l'adjudication, le reste à terme.

Acte de vente pardevant J. Zach Spearing Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8 15 23—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence centrale et commode en briques à deux étages,

No 268 RUE CARONDELET,

Entre Calliope et l'avenue Howard.

Succession de Paul Marie Duval Grandmaison.

No 14,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, 177 rue Commune.—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 février 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Une résidence en briques à deux étages centralement située. No 268 rue Carondelet contenant vestibule, 9 salons et au rez-de-chaussée salons doubles salle à manger, cuisine, etc., au rez-de-chaussée, chambre à coucher, cabinets de toilette et galerie, chambres à coucher et cabinets de toilette, grande cour dans le fond et bâtie de côté, etc.

Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 215, borné par les rues Carondelet, Calliope, et les avenues Howard et Howard, lequel lot mesure une distance de 42 pieds de l'encognure Calliope et neuve 40 pieds 2 pouces 6 lignes de face à l'une Carondelet, 36 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur à la ligne de fond sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et composée de deux parcelles de terrain, le tout rapprochée de la rue Calliope étant désignée par la lettre B, sur un croquis fait par D. M. Bloomfield, voyer, daté le 9 juin 1884 et annexé à un acte Bordenave M. C. Somat, notaire public, daté le 24 juin 1884, et l'autre est désignée par le No 1, sur un croquis par C. Schwarzer, voyer, daté le 26 avril 1886, annexé à un acte passé pardevant C. T. Somat, notaire public, le 10 juin 1886. Conformément au nouvelle au centre des affaires et ayant de grands trains, rendant la propriété extrêmement désirable et de valeur permanente.

Conditions.—La moitié du plus comptant et le solde à 1 ou 1 et 2 ans par billets portant 7 pour cent d'intérêt par an. 5 pour cent sous les frais d'acquêt, police d'assurance transférée aux parties des billets. Acte devra contenir la clause de non aliénation et vente sous saisie et toutes autres clauses usuelles de garantie, etc. Les quéreur assumera les taxes de 1893 et aura droit de possession et de locations à partir du 1er mars 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour faire la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Somat Esq. N. P., aux frais de l'acquéreur.

29 jan—29—fév 1 8 15 22—mars 1 8

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SE SITUANT.

NLLE-ORLEANS, 20 décembre 1892.

Prêts sur demandes	$334 228 80
Prêts à échéance	885,761 36
Surtaxes, garantie et non garantie	28,791 39—1,248,781 55
Bons du E.U.	50,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane	243,750 00
Bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans	60,625 00
Autres sécurités	4,729 92—369,101 92
Meubles et installations	9,167 78
Maison de banque	36,000 00
Autres propriétés foncières	22,289 67
Fonds de réserve fédérale	2,250 00
Dû par les trésoriers des Etats Unis	3,000 00
Intérêt comptant	188 90
Dû par les banques de réserve de New York, à savoir:	
Banque de New York	$78,265 09
National Park Bank	37,427 68
Seaboard National Bank	53,339 06
Banque Nationale des Etats-Unis	42,584 18
Dû par les banques et banquiers	75,356 49
Change étrangers	32,973 46
Espèces	182,435 50
Bill et legal tender	130,860 00
Billets de banques nationales	7,390 00
Monnaie courante fractionnelle	1,927 64
Chèques pour le Clearing House	140,851 09—797,840 40
Total	$2,468,238 62
PASSIF.	
Fonds-capital	$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis	132,468 07
Dividendes non payés	2,074 00
Dividende semi-annuel à payer cent payable le 3 janvier 1893	17,000 00
Circulation	45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,507,180 71
Demande certificats de dépôts	18,357 22
Dû aux banques et banquiers	
Chèques	288,653 52—1,814,191 55
Bills payables	37,500 00
Total	$2,468,238 62

JOHN H. O'CONNOR, Président.
A. C. KEEVER Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi ce 21me jour de décembre 1892.

A. G. LA PICE, Notaire.
23déc—23 m 31m

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Edwin Laisse vs. A. Brifford.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans.—No 10,862.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 91 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une glace, trois sorbetière ensemble, deux grandes vitrines, un lot de cuillères argent plaqué et un lot de passoire argent plaqué, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire numérotée ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
2mars—2 9 14

Dr E. Dreifus vs. Geo. R. Hollander.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 22,854.—En vertu d'un ou les writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 10me jour de mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une armoire à glaces, un bureau avec dessus en marbre, et table.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON,
28 fév—28—mars 7 10 Constable.

H Zeller vs. J. Dallair.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,140—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Léon L. Labat, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI, 10me jour de mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 fév—28—mars 7 10.

Frank Richards vs Frank Fabregas.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, Nos 23,401.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orlé